

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA COALITION EAU SECOURS!

**Assemblée tenue le lundi 12 juin 2017 à 18 h
Salle 200 Laure-Gaudreault, Centre Saint-Pierre
1212 rue Panet, Montréal, H2L 2Y7**

La liste des présences est annexée au présent procès-verbal.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection de la présidence et du secrétariat de l'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AG-2017-01)
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2016 (AG-2017-02)
5. Rapport d'activité 2016-2017 (AG-2017-03)
6. États financiers 2016-2017 (AG-2017-04)
7. Plan d'action 2017-2018 (AG-2017-05)
8. Prévisions budgétaires 2017-2018 (AG-2017-06)
9. Nomination du vérificateur comptable
10. Modifications aux Règlements généraux (AG-2017-07)
11. Élections
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Joceline Sanschagrín, présidente de la Coalition Eau Secours!, souhaite la bienvenue à toutes les personnes participantes et salue les membres du conseil d'administration actuel. Elle fait un tour d'horizon de l'année qui se termine. Elle souligne, entre autres, l'embauche d'Alice-Anne Simard, à titre de directrice générale de la Coalition. Elle rappelle que la Coalition a toujours besoin de bénévoles.

2. Élection de la présidence et du secrétariat de l'assemblée

Il est proposé par Joceline Sanschagrín et appuyé par Nathalie Robitaille :

Que Monsieur Michel Martin soit élu à la présidence de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Il est proposé par Joceline Sanschagrín et appuyé par Maryse Pelletier :

Que Madame Marie-France Primeau soit élue au secrétariat de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AG-2017-01)

Michel Martin, président d'assemblée, explique le déroulement de l'ordre du jour.

Il est proposé par Eminé Piyalé-Sheard et appuyé par Christophe Maire :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2016 (AG-2017-02)

Michel Martin, président d'assemblée, invite les membres présents à prendre connaissance du procès-verbal et indique que les corrections peuvent être apportées, s'il y a lieu, d'ici la fin de l'assemblée générale.

Il est proposé par Christophe Maire et appuyé par Martine Chatelain :

D'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5. Rapport d'activité 2016-2017 (AG-2017-03)

Alice-Anne Simard donne les grandes lignes de la vie associative et des ressources humaines du dernier exercice.

Par la suite, elle invite Jean-Yves McGee à relater les différentes luttes menées par les comités de citoyens, en particulier sur la fluoration de l'eau à Montmagny, à Trois-Rivières et à Saint-Georges-de-Beauce. Il conclut avec le comité fondé à Gaspé pour contrer les hydrocarbures, Ensemble pour l'avenir durable du grand Gaspé.

Pour sa part, Joceline Sanschagrín enchaine avec le dossier des hydrocarbures et énumère les différentes interventions médiatiques de la Coalition.

Martine Chatelain, annonce, pour sa part, la relance du projet des Communautés bleues, la parution d'un dépliant « Eau Secours de l'eau » qui sert pour la formation des petits « Eau

secouristes ». Enfin, elle fait un survol des formations, kiosques et conférences qui se sont tenues cette année.

Alice-Anne Simard, directrice générale de la Coalition, complète en indiquant les différentes réalisations incluses dans le rapport.

Après la présentation du rapport, une période de questions et d'échanges suit.

Il est proposé par Jacqueline Romano Toramanian et appuyé par Nathalie Robitaille :

De recevoir le rapport d'activité 2016-2017 (AG-2017-03) tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

6. États financiers 2016-2017 (AG-2017-04)

Eminé Piyalé-Sheard, trésorière de la Coalition, présente les états financiers 2016-2017.

Cette présentation est suivie d'une période de questions et d'échanges.

Il est proposé par Maryse Pelletier et appuyé par Annick Fleutry :

De recevoir les états financiers 2016-2017 (AG-2017-04) tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

7. Plan d'action 2017-2018 (AG-2017-05)

Le plan d'action 2016-2017 est présenté par Alice-Anne Simard. Elle explique que le plan d'action est divisé en quatre axes :

- Former, informer et sensibiliser les citoyen-ne-s aux enjeux de l'eau dans une perspective d'éducation populaire autonome
- Revendiquer et promouvoir une protection et une gestion de l'eau adéquates par une analyse politique non partisane
- Mobiliser les citoyen-ne-s à s'engager pour la cause de l'eau
- Représenter et défendre les intérêts des citoyen-ne-s sur les enjeux de l'eau auprès des élu-e-s et des instances publiques, privées et judiciaires

Il est proposé par Nathalie Robitaille et appuyé par Estelle Le Houx :

De recevoir le plan d'action 2017-2018 (AG-2017-05) tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

8. Prévisions budgétaires 2017-2018 (AG-2017-06)

Après la présentation des prévisions budgétaires par Eminé Piyalé-Sheard, trésorière de la Coalition, une période de questions et d'échanges suit.

Il est proposé par Louise Constantin et appuyé par Christophe Maire :

De recevoir les prévisions budgétaires 2017-2018 (AG-2017-06) telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

9. Nomination du vérificateur comptable

Il est proposé par Maryse Pelletier et appuyé par Eminé Piyalé-Sheard :

De poursuivre le travail avec la firme SLBO comptables professionnels agréés Inc. pour l'année 2017-2018.

Adopté à l'unanimité

10. Modifications aux Règlements généraux (AG-2017-07)

Alice-Anne Simard explique la modification apportée aux Règlements généraux à l'article 4.4.10 Vote électronique :

Lorsque l'urgence le justifie, le conseil d'administration peut voter des résolutions par vote électronique. Le vote électronique est une mesure d'exception et les rencontres permettant le débat doivent être privilégiées. La procédure de vote électronique est la suivante :

- tout membre du conseil d'administration, de même que la direction générale, peut demander au conseil d'administration de procéder à un vote électronique ;
- le processus de vote électronique est pris en charge par la direction générale de la Corporation. Celle-ci est responsable de colliger l'ensemble des éléments permettant d'assurer la validité du vote et de faire un suivi lors de la réunion du conseil d'administration suivante pour que le résultat du vote soit entériné ;
- les règles de quorum habituelles s'appliquent au vote électronique. Les membres du conseil d'administration qui se prononcent sur la résolution en votant doivent être suffisamment nombreux pour former le quorum. Ainsi, les membres du conseil d'administration ne répondant pas au vote électronique sont considérés comme absents ;
- chaque membre du conseil d'administration peut refuser que la résolution soumise fasse l'objet d'un vote électronique. Il signifie ce refus en contactant la direction générale. Ce refus a pour effet d'invalider la procédure de vote électronique. Le cas échéant, la résolution sera normalement débattue, si elle est toujours pertinente, à la prochaine réunion du conseil d'administration.

Il est proposé par Annick Fleutry et appuyé par Jacqueline Toramanian :

D'adopter la modification aux Règlements généraux à l'article 4.4.10.

Adopté à l'unanimité

Alice-Anne Simard explique aussi la modification apportée aux Règlements généraux à l'article 7. DIRECTION GÉNÉRALE :

7.1 NOMINATION

Le conseil d'administration peut nommer une direction générale qui ne doit pas être membre du conseil d'administration de la Corporation.

7.2 MANDAT ET POUVOIRS

La direction générale a l'autorité nécessaire pour diriger les affaires de la Corporation et pour employer et renvoyer les agents et employés de la Corporation, sous réserve des restrictions imposées par le conseil d'administration. Elle se conforme à toutes les instructions reçues du conseil d'administration et fournit les renseignements que celui-ci peut exiger concernant les affaires de la Corporation.

Il est proposé par Joceline Sanschagrín et appuyé par Jean-Benoît Aubé :

D'adopter la modification aux Règlements généraux à l'article 7.

Adopté à l'unanimité

Il est proposé par Louise Constantin et appuyé par Christophe Maire :

Que le conseil d'administration se penche sur la question d'avoir un code de déontologie pour le conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité

11. Élections

Il est proposé par Nathalie Sanschagrín et appuyé par Maryse Pelletier :

Que Michel Martin et Marie-France Primeau soient respectivement président et secrétaire pour les élections.

Adopté à l'unanimité

11.1 Postes à combler

Michel Martin annonce qu'il y a six postes en élection pour un mandat de deux ans.

Alice-Anne Simard dévoile le nom des personnes qui ont posé leur candidature pour combler ces six postes. Il s'agit de :

Abdul Pirani, administrateur sortant
Eminé Piyalé-Sheard, trésorière sortante

Mario Beauchemin, administrateur sortant
Nathalie Robitaille, vice-présidente sortante
Joceline Sanschagrín, présidente sortante
Lawrence Dupuis, nouveau candidat

11.2 Présentation des candidatures

Les personnes qui posent leur candidature sont invitées à se présenter brièvement.

11.3 Déroulement des élections

Comme uniquement six personnes ont posé leur candidature pour combler les six postes vacants, il est proposé par Martine Chatelain et appuyé par Jean-Yves McGee :

D'élire les personnes mentionnées ci-haut au conseil d'administration de la Coalition Eau Secours!

Adopté à l'unanimité

La liste des membres du conseil d'administration pour l'année 2017-2018 est annexée au présent procès-verbal. Est jointe également la liste des conseillers spéciaux pour l'année 2017-2018.

En conclusion, Martine Chatelain invite les personnes présentes qui sont intéressées à devenir une personne conseil pour le conseil d'administration à s'adresser à Alice-Anne Simard.

12. Varia

Aucun varia.

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée générale est levée à 21 h.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA COALITION EAU SECOURS!
12 juin 2017
LISTE DE PRÉSENCES

Michel Martin, président
Marie-France Primeau, secrétaire
Danielle David
Claire Moran
Francine Boucher
Christophe Maire
Annick Fleutry
Louise Constantin
Nathalie Robitaille
Jean-Benoit Aubé
François Séguin
Maryse Pelletier
Claire Adamson
Estelle Le Houx
Marguerite Morin
Jacqueline Romano Toramanian
Suzanne G. Chartrand
Maria Worton
Gaëlle Provost
Joceline Sanschagrín
Eminé Piyalé-Sheard
Martine Chatelain
Jean-Yves McGee
Alice-Anne Simard, directrice générale
Marie-Elaine Smith, adjointe

Non-membres : Guy Coderre, Mathieu Lacroix, Carlos Lopez, Vassileva Vessella, Lorraine Condon

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA COALITION EAU SECOURS!
12 juin 2017
Composition du conseil d'administration et conseillers spéciaux**

Conseil d'administration	Conseillers spéciaux
Abdul Pirani	Martine Chatelain
Nathalie Robitaille	Jean-Yves McGee
Mario Beauchemin	Claire Moran
Joceline Sanschagrin	
Lawrence Dupuis	
Eminé Piyalé-Sheard	
Charles Sainte-Marie	
Christophe Maire	
Ouarda Boulali	
Jean-Benoît Aubé	
Jeff Pedersen	